



Règlement

PRESENTATION

Les courses pédestres Entre Dunes et Mer organisées par l'US Leffrinckoucke avec le concours de la ville de Leffrinckoucke sont de véritables courses nature. Partenaire du challenge des Dunes de Flandres, plusieurs courses sont au programme dont une marche familiale. Pour satisfaire les amoureux du trail, un circuit de 25 km est proposé et s'aventurera sur les communes de Leffrinckoucke, Dunkerque, Zuydcoote et Bray-dunes en alternant plage, dunes et chemins forestiers.

ORGANISATEURS

Entre Dunes et Mer est organisé par le club de l'Union Sportive Leffrinckoucke Jogging (association loi 1901). Vous pouvez contacter l'organisateur à tout moment via le formulaire de contact, par mail à l'adresse philippelaplaceedm@gmail.com

PARCOURS

Le parcours est du type « nature » : plage, dunes et bois. Les départs et arrivées se dérouleront à proximité de l'école Bonpain à Leffrinckoucke. Un super parcours très varié traversant le site classé « Natura 2000 : le grand site des Dunes de Flandre » finissant dans le site historique du Fort des Dunes de Leffrinckoucke. Exceptionnel !

- **Course des "AS"** : ravitaillements au 5^{ème} Km et à l'arrivée
- **Trail 25 Km : autosuffisance** et ravitaillements aux 10^{ème}, 18^{ème} Km et à l'arrivée.

Pour le 25 km, une réserve en eau (et/ou boisson énergétique), des barres ou gels énergétiques, un téléphone portable chargé (avec le numéro d'urgence fournit par l'organisation) ainsi qu'une couverture de survie sont vivement conseillés.

➔ **Attention** : des barrières horaires sont mises en place sur le Trail (voir site web de la course). Vestiaires, douches et consignes mis à disposition.

INSCRIPTIONS

Par courrier : pour le mardi 3 octobre avec le bulletin d'inscription, un chèque libellé à l'USL jogging correspondant au droit d'inscription, et une photocopie de licence ou un certificat médical réglementaire à : M Baudouin VYNCK , 61 rue John Kennedy 59240 Dunkerque

Par le site www.uslj.fr/edm avant le jeudi 5 octobre minuit, par virement avec certificat médical (PDF joint).

Sur place le samedi 6 octobre à l'école Bonpain, rue de l'Abbé Bonpain à Leffrinckoucke. Clôture des inscriptions à 12h00

Pour la marche famille, le samedi 6 octobre à partir de 10h jusque 12h

Limitation du nombre de dossards à 400 pour les AS et 300 pour le trail.

Attention. Droits d'inscriptions :

Pour le trail 25 km, majoration de 5 euros à partir du 17 septembre.

- Pour les autres courses, majoration de 2 euros à partir du 5 octobre.

Inscription pour les challenges écoles, entreprises, clubs et groupes sur le bulletin spécifique à télécharger sur le site à envoyer par mail et par courrier accompagné du règlement et certificat médical à l'adresse suivante : Mr Baudouin VYNCK 61 rue John Kennedy.

- Date limite d'inscription pour ces deux challenges : le mardi 2 octobre.

CERTIFICAT MEDICAL

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- Soit d'une licence sportive FFA, FFTRI, FFCO, FFPM ou UFOLEP athlé (en cours de validité à la date de la manifestation).
- Soit d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical (ex : téléphone).

DOSSARDS

Remise des dossards le samedi 6 octobre à partir de 10h00, école Bonpain, rue de l'Abbé Bonpain.

Le dossard doit être impérativement porté sur la poitrine et être visible dans son intégralité sous peine de disqualification, en particulier à l'entrée du Fort des Dunes de Leffrinckoucke (pour l'ensemble des courses).

SECURITE

La sécurité est assurée par les commissaires signaleurs autour du circuit et par une équipe médicale.

ASSURANCES

Pour les organisateurs : **MACIF n° 5588672** (responsabilité civile). Les licenciés bénéficient des garanties « individuelle accident » relatives à leur propre licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

RECOMPENSES

- **Parcours éveil et du petit bois** : médaille et lot à tous les enfants.
- **Courses 2, 5, et 6** : lot souvenir à chaque arrivant.
- **Trail 25 km** : lot souvenir à chaque coureurs et lot finisher.
- **Tombola** : tirage au sort avec le n° du dossard des coureurs inscrits avant le jeudi 5 octobre 2018.
- **Soupe au potiron** offerte à tous.

Remise des récompenses à 18h00 à l'école Bonpain, en présence de Monsieur le Maire de Leffrinckoucke, et des communes associées les membres du conseil Municipal et les autres partenaires. Présence indispensable des lauréats pour recevoir les lots, coupes, médailles et paniers garnis.

CHRONOMETRAGE PAR PUCE IPICO

Chaque participant aura une puce, assurant la chronométrie, à accrocher à la chaussure. Obligation de la rendre sous peine de pénalité et disqualification.

DROIT A L'IMAGE

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

CHARTRE DU COUREUR

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent (jusqu'à l'arrivée des secours). Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.